

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NICE**

18 avenue des fleurs
CS 61039
06050 NICE Cedex 1
Téléphone : 04 89 97 86 00
Télécopie :

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Dossier n° : 1905361-6

(à rappeler dans toutes correspondances)

Monsieur Manzil OMANOVI c/ OFFICE FRANCAIS
DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

1905361-6

Monsieur OMANOVI Manzil
111 bd Madeleine FORUM REFUGIES
COSI 45369
06000 Nice

DEMANDE DE MAINTIEN DE LA REQUÊTE

Monsieur,

L'examen de l'affaire enregistrée sous le numéro mentionné ci-dessus permet de s'interroger sur l'intérêt que cette requête conserve pour vous. En conséquence, je vous remercie de produire dans un délai de 1 mois :

- soit un mémoire ;
- soit une lettre indiquant que vous estimez inutile de répliquer, mais que vous maintenez les conclusions de votre requête ;
- soit une lettre de désistement pur et simple.

En application des dispositions de l'article R. 612-5-1 du code de justice administrative, à défaut de réception de la confirmation du maintien de vos conclusions dans le délai imparti, vous serez réputé vous être désisté de l'ensemble de vos conclusions.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président de la 6^{ème} chambre,

Signé

O. Emmanuelli

DOSSIER : n° 1905361

DESISTEMENT

Je, soussigné, -----
domicilié à -----
déclare me désister purement et simplement de la requête que j'ai introduite devant le
Tribunal administratif de Nice
contre -----
et qui porte le numéro susvisé.

Fait à -----, le -----

SIGNATURE

A RENVOYER AU
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE
18 avenue des fleurs
CS 61039
06050 NICE Cedex 1